

N°32

MAI 2017

Outarvillois flash mensuel

Directeur de la publication : Michel CHAMBRIN - Responsable de la publication : Sylvain NAUDET
Mairie d'Outarville 9 avenue d'Arconville 45480 OUTARVILLE 02 38 39 50 19
Courriel : mairie.outarville@orange.fr Site internet : www.mairie.outarville.fr



Permanences des élus

Samedi 13 mai de 10h à 12h à la mairie d'Outarville avec S. NAUDET et G. DAVID.

Pour Saint Pérary, Yves GAITANAROS au 06.70.64.06.04

Pour Acquebouille, Chantal IMBAULT au 06.79.83.25.73.

Pour Allainville, André VILLARD au 06.87.43.55.52 et Roselyne LACOMBE au 06.89.72.84.25

Dates à retenir



Cérémonie du 8 mai ACPG CATM

Outarville : défilé au départ de la Place du Vieux marché à 11h00.
Allainville : à partir de 11h00.

Repas de l'association des anciens combattants OUVERT A TOUS

8 mai à partir de 13h00 à la salle des fêtes d'Outarville. 15€ par personne. Inscription avant le 5 mai auprès de Myriam BERTHEAU 02 38 39 52 59

Perception

Permanence à la mairie tous les mardis et jeudi sauf le 25 mai

Conciliateur de justice à la Mairie Vendredi 5 mai de 9h30 à 12h00

Prise de rendez-vous à la Mairie.



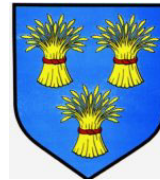
Elections présidentielles 2^{ème} tour

Dim 7 mai de 8h à 19h

Bureau de vote unique à Outarville. Procuration : il n'est pas trop tard.

Vide grenier de Familles rurales Jeudi 25 mai de 5h00 à 19h00

Réservation (2€ le mètre) auprès de Mme Martinecz (02 38 39 63 76) ou de Mme Videau (02 38 39 61 21). Trompe de chasse (les Echos de Chamerolles de 15h00 à 19h00). Fabrique de pain sur place. Réservation possible de plateaux repas une semaine à l'avance.



N°32

MAI 2017

Outarvillois flash mensuel

Directeur de la publication : Michel CHAMBRIN - Responsable de la publication : Sylvain NAUDET
Mairie d'Outarville 9 avenue d'Arconville 45480 OUTARVILLE 02 38 39 50 19
Courriel : mairie.outarville@orange.fr Site internet : www.mairie.outarville.fr



Permanences des élus

Samedi 13 mai de 10h à 12h à la mairie d'Outarville avec S. NAUDET et G. DAVID.

Pour Saint Pérary, Yves GAITANAROS au 06.70.64.06.04

Pour Acquebouille, Chantal IMBAULT au 06.79.83.25.73.

Pour Allainville, André VILLARD au 06.87.43.55.52 et Roselyne LACOMBE au 06.89.72.84.25

Dates à retenir



Cérémonie du 8 mai ACPG CATM

Outarville : défilé au départ de la Place du Vieux marché à 11h00.
Allainville : à partir de 11h00.

Repas de l'association des anciens combattants OUVERT A TOUS

8 mai à partir de 13h00 à la salle des fêtes d'Outarville. 15€ par personnes. Inscription avant le 5 mai auprès de Myriam BERTHEAU 02 38 39 52 59

Perception

Permanence à la mairie tous les mardis et jeudi sauf le 25 mai

Conciliateur de justice à la Mairie Vendredi 5 mai de 9h30 à 12h00

Prise de rendez-vous à la Mairie.



Elections présidentielles 2^{ème} tour

Dim 7 mai de 8h à 19h

Bureau de vote unique à Outarville. Procuration : il n'est pas trop tard.

Vide grenier de Familles rurales Jeudi 25 mai de 5h00 à 19h00

Réservation (2€ le mètre) auprès de Mme Martinecz (02 38 39 63 76) ou de Mme Videau (02 38 39 61 21). Trompe de chasse (les Echos de Chamerolles de 15h00 à 19h00). Fabrique de pain sur place. Réservation possible de plateaux repas une semaine à l'avance.

Infos pratiques



Inscription à l'école

Les enfants nés en 2014 rentreront à l'école maternelle en septembre 2017.

Vous emménagez sur la commune et votre enfant fera sa rentrée à l'école d'Outarville : pour une rentrée sereine, prenez contact dès maintenant avec l'école :

02.38.39.50.69

Centre de loisirs à Outarville :

Réservation au 02 38 39 60 38 ou secretariat@cc-plaine-nord-loiret.fr

Permanence UFC Que

Choisir :

2^{ème} jeudi du mois (11 mai).

Prendre rendez-vous au préalable à la Mairie.

Bibliothèque

6 place du vieux marché

4^{ème} mercredi (14h30 à 16h) et

2^{ème} jeudi (17h à 18h30)

Vigilance face aux vols

Face à la recrudescence de vols, soyons vigilants : pensez à fermer les ouvertures si vous n'êtes pas dans le bâtiment et n'hésitez pas à appeler la gendarmerie dès que vous constatez un comportement étrange mais n'intervenez pas vous-même (N° : 17 ou 02 38 39 27 05)



Feux de plein air

Gêne pour le voisinage, impact sur l'environnement et risque d'accidents : il est rappelé que les **feux de plein air sont formellement interdits** et que la déchetterie est à disposition

Lutte contre l'influenza aviaire dans les basses cours

Pour tous les détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour
- Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Infos complémentaires sur le site Internet de la Mairie d'Outarville rubrique vie pratique / autres.

Pour le prochain numéro de juin, Les communiqués des associations et/ou partenaires extérieurs doivent parvenir en mairie avant le 15 mai

Infos pratiques



Inscription à l'école

Les enfants nés en 2014 rentreront à l'école maternelle en septembre 2017.

Vous emménagez sur la commune et votre enfant fera sa rentrée à l'école d'Outarville : pour une rentrée sereine, prenez contact dès maintenant avec l'école :

02.38.39.50.69

Centre de loisirs à Outarville :

Réservation au 02 38 39 60 38 ou secretariat@cc-plaine-nord-loiret.fr

Permanence UFC Que

Choisir :

2^{ème} jeudi du mois (11 mai).

Prendre rendez-vous au préalable à la Mairie.

Bibliothèque

6 place du vieux marché

4^{ème} mercredi (14h30 à 16h) et

2^{ème} jeudi (17h à 18h30)

Vigilance face aux vols

Face à la recrudescence de vols, soyons vigilants : pensez à fermer les ouvertures si vous n'êtes pas dans le bâtiment et n'hésitez pas à appeler la gendarmerie dès que vous constatez un comportement étrange mais n'intervenez pas vous-même (N° : 17 ou 02 38 39 27 05)



Feux de plein air

Gêne pour le voisinage, impact sur l'environnement et risque d'accidents : il est rappelé que les **feux de plein air sont formellement interdits** et que la déchetterie est à disposition

Lutte contre l'influenza aviaire dans les basses cours

Pour tous les détenteurs de volaille ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour
- Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Infos complémentaires sur le site Internet de la Mairie d'Outarville rubrique vie pratique / autres.

Pour le prochain numéro de juin, Les communiqués des associations et/ou partenaires extérieurs doivent parvenir en mairie avant le 15 mai